

HEXABAC IF ECO X5

Tél. +33.(0)5.61.39.07.07

Fax. +33.(0)5.61.39.14.63

E-Mail:cosbat@wanadoo.fr

Site Internet : www.cosbat.fr

NOTICE TECHNIQUE

*Utilisez les biocides avec précaution.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette, les instructions
ci-jointes et les informations concernant le produit.*

TRAITEMENT DES BOIS : 4 en 1

DESIGNATION

HEXABAC IF ECO X5 est un produit **prêt à l'emploi préventif** et **curatif** en phase aqueuse, **INSECTICIDE, ANTI-TERMITES, FONGICIDE** et **ANTI-BLEU** pour tous bois exposés ou non aux intempéries sans contact avec le sol. Traitement préventif des bois sains, ainsi que curatif sous certaines conditions restrictives... Nos services sont à votre disposition.

CLASSES DE RISQUE

HEXABAC IF ECO X5 correspond aux classes de risques biologiques 1, 2 et 3 suivant la norme EN 335 et EN 351.

APPLICATION

HEXABAC IF ECO X5 s'emploie par trempage court (de 1 à 5 minutes suivant les sections de bois). Les bois à traiter doivent être propres. En cas de recoupes ou d'entailles, faire un traitement complémentaire. Peut être utilisé par aspersion, pulvérisation, badigeonnage, trempage ou autoclave.

SECHAGE

Après égouttage, maintenir les bois sous abri pendant 3 ou 4 heures. Le séchage est assuré entre 15 et 48 heures. Les bois traités peuvent être mis en contact avec des supports poreux (plâtre, etc) peints ou vernis. Finition : Hexabois Lasure ou Hexabois Saturateur.

CONSOMMATION

Suivant la section des bois, en moyenne : de 15 à 20 litres au m³. Soit environs 350 g/m² sur bois sec et 250 g/m² sur bois humide. Environs 1 litre pour 5 m².

TYPE DE PRÉPARATION : TP8 – Produits de protection du bois.

CARACTERISTIQUES

Aspect de la solution	:	Incolore (ne colore pas le bois)
Marquage	:	Avec un colorant (nous consulter)
Densité de la solution	:	1,00
pH de la solution	:	7,5
Point éclair	:	Ininflammable
Point éclair	:	Inflammable (seulement en Aérosol).



La protection rapprochée de vos bois .../...

CONDITIONNEMENT

HEXABAC IF ECO X5 est conditionné en :

- Aérosol de 400 ml. par carton de 6, avec diffuseur + aiguille.
- Bidons : 0,5 L, 1 L, 5 L, 10 L, 30 L et 60 Litres.
- Fût de 230 Litres. et Container de 1 000 Litres.



RECOMMANDATIONS

- * Ne pas traiter en cas de gel et éviter de traiter les bois gelés.
- * La solution peut se prendre en masse en cas de gel. Après dégel, il suffit d'agiter le mélange qui est réversible au gel.
- * Il est recommandé de lasser les bois avant immersion.
- * Il est recommandé de procéder au curage des bacs, en moyenne une fois par an, pour éviter l'accumulation de sciures, etc...
- * Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

SUBSTANCES ACTIVES

Ce produit contient : Amines, coco alkydimethyl, N-oxides, N°CAS : 308062-28-4

N° CAS	N° CE	Substance active	Concentration % m/m
52645-53-1	258-067-9	PERMÉTHRINE (ISO)	0,125
107534-96-3	403-640-2	TÉBUCONAZOLE	0,075

CONSEIL ET SÉCURITÉ

ATTENTION - EUH208 Contient PERMÉTHRINE (ISO) ; propiconazole. Peut produire une réaction allergique. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu/récipient dans un centre agréé, conformément à la réglementation. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

Seulement en Aérosol : DANGER – H222 Aérosol extrêmement inflammable. – H229 récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. - P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. - P102 Tenir hors de portée des enfants. - P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. - P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. - P391 Recueillir le produit répandu.- P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. - P501 Eliminer le contenu/récipient dans un centre agréé.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

- * Respecter la réglementation relative à l'environnement.

ASSISTANCE

Nos commerciaux et techniciens sont à votre service pour vous conseiller et vous assister.

NE PAS MELANGER AVEC TOUT AUTRE PRODUIT DE TRAITEMENT DES BOIS
* nous consulter *

Les informations ci-dessus n'ont d'autre but que de faciliter l'utilisation de **l'HEXABAC IF ECO X5**. Ils reflètent la réglementation en vigueur et résultent de nos expériences. Nous ne pouvons donner aucune garantie au moment de son utilisation puisque les conditions de mise en œuvre échappent à notre contrôle.



**MARQUE
FRANÇAISE**